



MISSION CHABBERT:

UN MCO SANS ACTEUR ETATIQUE ?

Le 1^{er} septembre, l'IGCEA Chabbert (2S) s'est vu confier une mission, par la ministre des armées, sur le maintien en condition opérationnel dans l'aéronautique militaire. Son rapport devra être rendu début décembre pour dégager des pistes dès l'année 2018.

Cette mission est la conséquence d'un rapport des sénateurs Raffarin et Reiner qui estimait que « *le MCO aéronautique représente un point noir, et que malgré les efforts entrepris, les résultats en termes de disponibilités restent décevants, notamment pour ce qui concerne les flottes d'hélicoptères et les avions de transport* ».

L'IGCEA Chabbert doit donc proposer une nouvelle stratégie et est chargé de comparer le système actuel avec ceux de l'aviation commerciale et des armées étrangères.

Il est à noter que cet IGCEA a été le premier directeur du SIAé et donc qu'à ce titre il a une parfaite connaissance de son organisation, de nos entités, de notre savoir-faire.

Le Directeur Central du SIAé, M. Rebert, a visité l'ensemble des établissements du SIAé. Son but premier est de préparer les personnels à un passage en EPIC, donc à un changement de statut qui d'après lui s'avérerait nécessaire au vu des attaques incessantes sur le compte de commerce gérant le SIAé. Pour la CGT, il s'agit d'une volonté politique de se débarrasser de la dernière entité étatique industrielle au sein du Ministère de la Défense, en prenant comme seul prétexte le mode de gestion de nos établissements incompatible avec la LOLF (loi organique relative aux lois de finance). Ce mode de gestion qui n'a pas posé de problème spécifique depuis les années 70 est pourtant aujourd'hui régulièrement épinglé par la Cour des Comptes. Pourquoi tant d'énergie utilisée pour dénoncer un mode de fonctionnement datant de presque 50 ans, si ce n'est une volonté délibérée, par un matraquage répété, de faire entrer dans les esprits l'impérieuse nécessité d'un changement de statut et d'éradication du dernier établissement industriel à statut étatique.

Après la mise en place d'un conseil de surveillance à la tête du SIAé, transposition des directions des grands groupes privés. Après avoir mis en place une politique d'emplois basée sur des contractuels (au départ recrutements d'OMA puis aujourd'hui de TCT et ICT), après avoir développé une application SAP nommée SAPHIR (gouffre financier) qui doit se mettre en place coûte que coûte début 2018 (version V2), le Directeur central du SIAé annonce que le statut du SIAé n'est plus viable à brève échéance et que seule la solution de l'EPIC est envisageable, car pour lui, le retour en zone budgétaire acterait la fin du SIAé...

À la lumière de tous ces éléments, les syndicats CGT de l'ensemble des établissements du SIAé (AIA Clermont-Ferrand, AIA Bordeaux, AIA Cuers, AIA Ambérieu et AIA Bretagne) se sont réunis mardi 17 octobre afin d'échanger sur les propos de notre Directeur central et de mutualiser nos informations.

La position des syndicats CGT du SIAé est claire :

- **Opposition à un changement statutaire du SIAé quel qu'il soit.**

Les arguments devant conduire à un changement de statut du SIAé sont les mêmes que ceux avancés lors du passage en société nationale de GIAT fin des années 80 et que pour DCNS à la fin des années 90. Aujourd'hui, c'est au tour du SIAé de se retrouver sous la menace d'une privatisation, car quoi qu'on puisse en dire, un passage en EPIC ne représenterait qu'une étape vers une marche forcée vers le privé.

L'argument du compte de commerce n'est qu'un prétexte pour une remise en cause qui elle, est politique. Avant d'être lié à un mode de gestion, le statut de nos établissements est lié à des missions qui se veulent régaliennes et garantes de la souveraineté de notre pays en matière d'entretien de nos aéronefs. Alors, même si le volume de la charge attribuée au MCO étatique ne représente que 15% du volume financier global, cela représente en terme financier, une manne qui échappe aux actionnaires. C'est cela qui pose problème à nos décideurs et rien d'autre. La remise à l'ordre du jour des sociétés de projet à la sauce Macron appelé aujourd'hui financement innovant est une preuve supplémentaire des objectifs gouvernementaux en matière industrielle.

Les syndicats CGT du SIAé ne sont pas dupes, et comme par le passé, nous défendrons le statut de nos établissements, qui est bien évidemment lié à celui des personnels et à leur avenir.

Lors de l'audition des syndicats par la Commission de la défense et des forces armées, le Président de celle-ci a généreusement donné 9 minutes à chaque organisation pour qu'elle s'exprime. Aussi, nous le répétons, c'est bien dans les mobilisations que nous les empêcherons de casser nos statuts et nos emplois, pas sous les plafonds dorés ou dans les salons feutrés des ministères.

Sans préjuger des conclusions de la mission Chabbert, l'histoire de notre corporation nous a appris qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que si autant de moyens sont déployés pour détruire le statut du SIAé, ce n'est pas pour rien. La SIMMAD, tout comme le secrétariat permanent du MCO aéronautique ont quant à eux leur nouveau mot d'ordre, performance ! Pas de quoi rassurer non plus. Serait-on en train de préparer de nouvelles externalisations ? La nouvelle année avec « *le plan de modernisation du MCO aéronautique* » nous le dira...

Répondre aux besoins des forces est notre mission principale et le passage en EPIC de nos établissements, amènera de fait à changer la nature même de ces missions. Le but sera d'avoir de la charge afin de dégager des bénéfices et cela dans un environnement concurrentiel avec les avionneurs et maintenanciers.

D'autres choix sont possibles si nous nous mettons en action pour démontrer à tous qu'il faut pérenniser notre outil étatique en lui redonnant les missions pour lesquels il a été créé, en y mettant les moyens humains avec les statuts correspondants à ses personnels, les moyens budgétaires garants des investissements et en remettant en place une filière de recrutements spécifiques à nos métiers avec des écoles de formation de haut niveau.

POUR CELA, LA MOBILISATION DE TOUS LES SALARIES EST NECESSAIRE POUR CONTRER TOUS PROJETS FUNESTES ET POUR PORTER NOS REVENDICATIONS.